



L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine

**LE LOGEMENT À LA CROISÉE DES CHEMINS : LA VISION DE L'ACHRU POUR LA
PROCHAINE GÉNÉRATION DE POLITIQUES DU LOGEMENT AU CANADA**

SOMMAIRE

Octobre 2016

L'annonce fédérale d'une stratégie nationale en matière d'habitation est un moment charnière en politiques du logement au Canada. L'ACHRU a beaucoup consulté ses membres et les autres parties prenantes nationales du secteur du logement afin de formuler des recommandations qui aideront à façonner la prochaine génération de politiques du logement au Canada.

La vision de l'ACHRU de la Stratégie nationale en matière d'habitation est que, dès 2035, toute personne vivant au Canada aura accès à un logement salubre, abordable et durable.

Plus précisément, la Stratégie nationale en matière d'habitation doit combler les besoins domiciliaires auxquels sont confrontées les populations les plus désavantagées du Canada. Voilà pourquoi une stratégie nationale en matière d'habitation doit également comporter une stratégie distincte pour relever les défis uniques des peuples autochtones urbains et ruraux du Canada.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'ACHRU propose que les recommandations et mesures suivantes soient adoptées.

Promouvoir le logement comme un bien social

- Élargir et réformer le programme phare fédéral dédié à la lutte contre l'itinérance
- Harmoniser les politiques de lutte contre l'itinérance et la Stratégie nationale anti-pauvreté pour favoriser la prévention
- Continuer et augmenter les investissements directs dans les logements supervisés
- Introduire un financement dédié pour services sociaux, et mettre en œuvre un cadre redditionnel adéquat
- Afin de continuer d'appuyer la viabilité des logements sociaux par des loyers abordables, l'ACHRU recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et les municipalités, mette en œuvre un programme dédié pour offrir des subventions de type loyers proportionnés au revenu aux pourvoyeurs de logements sociaux et aux coopératives
- Offrir des ressources d'aide à la transition en regard de la fin des conventions d'exploitation
- Faire tomber les barrières contractuelles au sein des conventions d'exploitation existantes
- Créer une initiative de transformation du secteur
- Consolider les bureaux régionaux de la SCHL

Accroître et conserver l'offre de logements

- Créer / appuyer des mécanismes de financement de rechange pour permettre aux pourvoyeurs de logements de tirer profit de leurs actifs existants afin d'obtenir davantage de capitaux
- Élargir et rendre permanents l'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri (IBIEF)
- Modifier le mandat de l'Initiative en matière de logement abordable pour mettre l'accent sur l'augmentation ou le maintien de l'offre
- Éliminer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les nouvelles unités de logements locatifs abordables, et élargir l'applicabilité de cette politique à tous les actifs de

logements sociaux

- Élargir l'Initiative de financement en matière de logements locatifs abordables
- Appuyer les programmes d'accession à la propriété qui ciblent la tranche de la population non actuellement servie par les logements sociaux ou les logements du marché, et qui aboutissent à la création de logements tarifés en-deçà de la fourchette inférieure des valeurs commerciales à l'échelle régionale

Créer une stratégie d'habitation autochtone distincte

- Accorder une allocation distincte et proportionnelle des fonds d'habitation éventuels aux logements autochtones des milieux urbains et ruraux
- Créer une fiducie de logement autochtone urbain / rural permanente
- Augmenter le financement aux organismes de services de soutien aux Autochtones urbains / ruraux
- Consulter les représentants autochtones préalablement aux futures rencontres entre les ministres du Logement
- Respecter le jugement Daniels dans le cadre de la politique d'habitation éventuelle
- Dédier un siège du conseil d'administration de la SCHL à un représentant autochtone
- Ajouter à la mise en œuvre du rapport de la Commission de vérité et réconciliation

Passer de la parole aux actes : la mise en œuvre


- Élaborer un vigoureux plan de mise en œuvre de la Stratégie nationale en matière d'habitation
- Créer un centre d'excellence canadien en habitation faisant office de Carrefour national de la recherche, de l'innovation et des politiques publiques pour l'essor économique, le développement sectoriel et la génération / l'échange de connaissances, ainsi que la gestion des données et des ressources. Le Carrefour pourrait également servir de mécanisme qu'on pourrait utiliser pour mesurer et signaler les indicateurs de mise en œuvre, tels qu'abordés précédemment.



75 Albert Street, Suite 902
Ottawa, ON, K1P 5E7

(613) 594-3007
(613) 594-9596

www.chra-achru.ca
info@chra-achru.ca

 @CHRA_ACHRU